Journée mondiale de la Croix-Rouge 1967

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **76 (1967)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683225

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

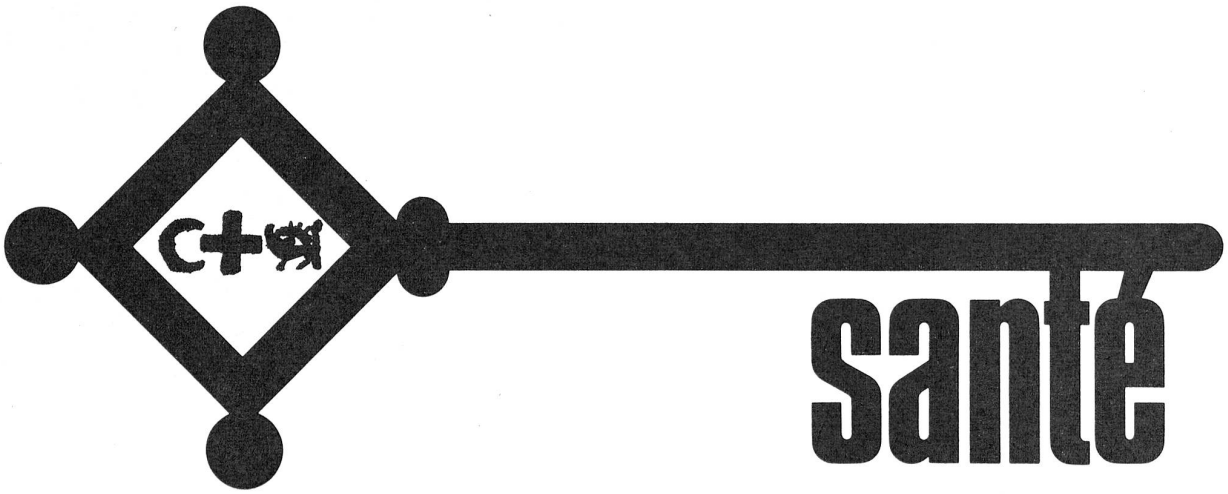

journée mondiale de la croix-rouge 1967

En cette année qui marquera la 20e commémoration de la « *Journée Mondiale de la Croix-Rouge* » cette dernière se déroulera sous le thème « *Santé* ». Cette journée, rappelons-le, est célébrée universellement le 8 mai, jour anniversaire de la naissance d'Henry Dunant, le fondateur de la Croix-Rouge. Pour les Sociétés nationales, elle est l'occasion de rappeler au public ce qu'est en fait, ce que veut être la Croix-Rouge: un mouvement actif et dynamique, une organisation qui s'attaque aux problèmes de santé par la pratique, à travers laquelle les divers membres de la collectivité peuvent recevoir une formation dans les domaines de l'hygiène, des premiers secours, des soins au foyer et qui, une fois instruits, peuvent apporter une contribution efficace à l'amélioration de la santé publique à l'échelle locale, régionale, nationale, voire internationale. A la page précédente, nous avons rappelé dans les grandes lignes, le rôle que jouent dans ce domaine la Croix-Rouge suisse et ses institutions auxiliaires. Faisons maintenant une brève incursion à l'étranger, en énumérant succinctement ce que font les 106 Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges en vue de:

Protéger la santé –

La Croix-Rouge encourage l'assimilation, dans le domaine de la santé, de connaissances, de techniques et d'habitudes utiles

— En Birmanie, où des cours de soins au foyer pour la jeunesse sont donnés dans toutes les écoles.

— *Dans la République démocratique allemande et en Chine où l'éducation sanitaire et les premiers secours font partie des programmes de la Croix-Rouge.*

— En Inde et dans la République de Corée où la Croix-Rouge combat des superstitions qui ont, pendant des siècles, mis les lépreux et les aveugles au ban de la société.

— *En Belgique, en Pologne, au Canada, où des enquêtes et des campagnes relatives à la santé créent parmi la population une conscience plus aiguë à l'égard des problèmes qui se posent dans ce domaine et favorisent chez les enfants l'adoption d'habitudes saines.*

La Croix-Rouge permet à chacun de prendre part à la lutte collective pour une meilleure santé

— En URSS, en Irak, en Nouvelle-Zélande, au Niger, où les membres de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge participent à des campagnes contre la poliomyélite, le choléra, l'hydatide, le paludisme.

— *Au Congo, en Finlande, au Liban, en France où la Croix-Rouge de la Jeunesse travaille à créer pour tous un milieu plus sain: eau potable, logements salubres, rues propres, lutte contre le bruit.*

— En Grèce, au Liban, au Pérou, aux Etats-Unis, en Inde et dans la République de Corée, la Croix-Rouge collabore activement à la réalisation des programmes de santé de la collectivité.

Prévenir les accidents –

Sauver la vie –

— *En Suède, en Tchécoslovaquie, à la Jamaïque, en Grande-Bretagne, les membres adultes et Juniors de la Croix-Rouge aident les handicapés et les inadaptés à surmonter leurs difficultés.*

La Croix-Rouge coopère avec les autorités de la santé et de l'éducation en vue de développer l'éducation sanitaire et l'entraide

— En Finlande et en Yougoslavie, les Sociétés nationales travaillent avec les autorités scolaires en vue d'intégrer l'éducation sanitaire dans les programmes scolaires normaux; aux Pays-Bas, les instituteurs donnent leur appui sans réserve aux programmes d'éducation sanitaire de la Croix-Rouge de la Jeunesse.
— *A la Jamaïque, la Croix-Rouge et les autorités de la santé collaborent étroitement en vue de la planification générale des activités touchant à l'éducation sanitaire; en Pologne et en Roumanie, elle apporte son concours aux campagnes de lutte contre la poliomyélite et la variole.*
— En de nombreux autres pays, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge veillent sur la santé de la mère et de l'enfant par l'intermédiaire de centres de maternité et de planisme familial (Paraguay, Pakistan); elle apporte aide et réconfort aux handicapés et aux convalescents (Nigéria, Pays-Bas, France, Autriche, Australie, Japon).

La Croix-Rouge rend conscient du danger

— Aux Pays-Bas où les Juniors apprennent à prendre garde à tous les éléments qui présentent des risques, à la maison et sur la route.
— *Au Canada, où les calendriers de la Croix-Rouge attirent l'attention sur la sécurité nautique.*
— *Au Mexique, où les Juniors prennent part à des démonstrations faites dans la rue pour enseigner au public les règles de la circulation.*

La Croix-Rouge enseigne la sécurité sur la route, au foyer, dans l'eau, et sur les plages, au moyen de réunions et de cours spécialement organisés pour les jeunes comme pour les adultes

— Aux Philippines, en Italie, en Bulgarie, dans la République démocratique allemande, aux Etats-Unis, la Croix-Rouge prodigue un enseignement orienté vers la sécurité, aux groupes qui courent des risques spéciaux; elle organise également à cet égard de petits examens.
— *En Finlande (formation des conducteurs de véhicules); en Suède (bûcherons); aux Etats-Unis (ouvriers du bâtiment, chasseurs, patineurs).*
— En Espagne (examens des yeux); en Belgique et en Finlande (examens de conduite); en Autriche (examens de conduite pour les cyclistes).

La Croix-Rouge détermine les normes techniques et apporte une assistance d'ordre technique également, au moyen de réunions régionales de secouristes et de l'enseignement donné par les délégués du Programme de Développement Croix-Rouge de la Ligue.

Les individus peuvent sauver la vie de leurs semblables par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, en s'enrôlant dans ses services
— *En Belgique, en Ethiopie, en Italie, en France, à Monaco, au Pakistan, aux Philippines, en Haute-Volta, les membres de la Croix-Rouge desservent des postes de premiers secours sur les routes.*
— Dans la République fédérale d'Allemagne, en Espagne, en Finlande, à Trinité-et-Tobago, des patrouilles de la Croix-Rouge surveillent les plages.

Chacune des 106 Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges fait entrer — sous une forme ou une autre — l'enseignement des premiers secours dans ses programmes.
Le don de sang permet chaque année de sauver d'innombrables vies, que ce soit dans le pays où l'on se trouve ou en de lointaines contrées. La Croix-Rouge, qui a fait œuvre de pionnier dans ce domaine, prend actuellement une part active aux services de transfusion sanguine dans plus de 80 pays.

Maladie – Accidents – Mort brutale –

Tels sont les trois fléaux qui entravent l'épanouissement de l'homme, quels que soient son milieu, sa condition sociale et où qu'il se trouve dans notre vaste monde.

Ils nuisent à l'élan de notre ère de technique, sapent les progrès de la civilisation, mettant hors de notre portée le radieux mirage du droit de chacun à une vie saine et heureuse. Dans tous les pays du monde, une véritable armée composée de personnel médical et paramédical poursuit une lutte sans trêve contre ces terribles ennemis. Il s'agit là d'une guerre dans laquelle les victoires ne sont jamais décisives et où il est bien facile de perdre du terrain. En juillet 1966, le Dr M.-G. Candau, Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Santé, lança un avertissement au Conseil économique et social des Nations Unies: « Le fossé qui, dans ce domaine comme dans d'autres, sépare les pays développés de ceux qui sont en voie de développement, continue à s'élargir. Il est bien triste de constater que, dans ces derniers, le niveau de la santé, loin de s'élever, baisse en ce qui concerne les maladies transmissibles. Cette régression est due aux arrêts subis par le développement des services de santé et à la menace que constitue la réapparition de certaines maladies considérées jusqu'ici comme efficacement enrayées. »